

MJC JACQUES PRÉVERT DE LUNÉVILLE
INSCRIPTION SAISON 2026 – 2027

<i>photo</i>	PHOTOGRAPHIES		
Merci de préciser le jour et l'horaire choisis			Mercredi
		Vendredi	

HORAIRE		
Date d'inscription	2637	 / /
Adhérent saison 2025-2026	OUI	NON

Date d'inscription	2637	 / ..
Adhérent saison 2025-2026	OUI	NON

RENSEIGNEMENTS ADHÉRENT [Toutes les rubriques doivent être complétées]

M. / Mme / Mlle Nom :									
Prénom :									
Date de naissance : / /									
Adresse :									
Code Postal :					Ville : LUNEVILLE				
Profession : choix n° __ cf. liste au dos									
Téléphone : / / / / ou / / / /									
Courriel (lisible et en lettre capitale) :									

RENSEIGNEMENTS PAYEUR PRINCIPAL – si différent de l'adhérent

Mère Père Tuteur Autre (préciser) :	
M. / Mme / Mlle Nom :	
Prénom :	
Date de naissance : / /	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Profession : choix n° __ cf. liste au dos	
Téléphone : / / / / ou / / / /	
Courriel (lisible et en lettre capitale) :	

Autorisation de la personne photographiée sur la libre utilisation de son image

J'autorise la prise de vue et la publication des images sur lesquelles j'apparais ; ceci, sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée.

Signature :

Compléments d'informations pour les adhérents mineurs

J'autorise mon enfant à rentrer seul à la fin des activités.

Pendant les activités, j'autorise le personnel de l'association à photographier et/ou filmer mon enfant pour la création de souvenirs et d'archives.

J'autorise l'association à utiliser ces supports pour sa promotion et son information (presse, affichage, médias numériques, etc) .

11/11/2019

En application de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez des droits d'opposition, d'accès et de rectification des données vous concernant. Ainsi, vous pouvez nous contacter pour que soient rectifiées, complétées, mises à jour ou effacées les informations vous concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte ou l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite. Les informations qui vous concernent sont uniquement destinées à la MJC. Nous ne transmettons ces informations à aucun tiers (partenaires commerciaux, etc.). Cette loi est confortée par le nouveau règlement européen sur la protection des données ou RGPD en vigueur depuis mai 2018.

TARIFS

ADHÉSION 2026 – 2027 – merci de cocher votre choix		
☐	- de 18 ans	8 €
☐	+ de 18 ans	12 €
☐	Adhésion déjà réglée	Activité :

Si l'adhésion est la condition obligatoire pour participer aux activités de l'association, elle est avant tout un acte citoyen qui implique un engagement sur des valeurs et sur un projet. Le paiement de l'adhésion concrétise le soutien de chaque adhérent et son implication dans la vie de l'association, lui permettant de peser sur les orientations et les actions qu'elle développe. Elle couvre l'année associative qui débute le 1er septembre pour se terminer le 31 août de l'année civile suivante. Son montant est déterminé en Assemblée Générale tous les ans.

COTISATION 2026 – 2027 – merci de cocher votre choix			
☐	ANNUEL *		42 €
☐	MENSUEL **		
☐	SI RÉDUCTION DE 10% ***		

TOTAL À PAYER	ADHÉSION + COTISATION =
----------------------	--------------------------------

* Le remboursement de la cotisation est possible en cas de force majeure. La force majeure désigne un événement à la fois imprévu, insurmontable et indépendant de la volonté d'une personne (maladie grave, mutation). La demande de remboursement doit être adressée au directeur, par simple courrier ou mail, accompagnée d'un justificatif. Les chèques CESU et les Pass'Sport ne sont pas acceptés.

** Le règlement mensuel (mensuel ou trimestriel) est valable uniquement sur les activités dont le montant est supérieur à 90 €. Tous les chèques sont à remettre lors de l'inscription avec au noté au dos les dates d'encaissement souhaitées.

*** Cette réduction est non cumulable et s'applique uniquement si le montant de la cotisation annuelle est supérieure à 50 €. Cette réduction s'applique à partir de la seconde activité (la moins onéreuse) et si le montant de la cotisation annuelle est supérieure à 50 €. Cette réduction est appliquée aux étudiants (post-bac), aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires du RSA (sur présentation d'un justificatif) ainsi qu'à leurs enfants mineurs. Cette réduction s'applique aux adhérents dont la deuxième activité se fait au bénéfice d'un enfant mineur et si le montant de la cotisation annuelle est supérieure à 50 €. Cette réduction ne s'applique donc pas aux couples ou aux membres d'une même famille majeurs.

Je certifie avoir pris connaissance du fait que mon inscription à cette activité est ferme et définitive. Elle entraîne mon engagement jusqu'au terme de la saison et implique par conséquent le paiement complet de la cotisation correspondante.

SIGNATURE

précédée de la mention « lu et approuvée »

PROFESSION	☐	1	Sans activité
	☐	2	Retraité
	☐	3	Étudiant
	☐	4	Demandeur d'emploi
	☐	5	Ouvrier
	☐	6	Employé
	☐	7	Agent de maîtrise / Technicien
	☐	8	Cadre / Enseignants / Prof. Libérale
	☐	9	Artisan / Commerçant / Chef d'entreprise
	☐	10	Agriculteur / Exploitant
	☐	11	Non connue

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

RÈGLEMENTS	MONTANT
ESPÈCES	€
CHÈQUES	€
A.N.C.V.	€
TICKET JEUNES	€
AUTRES (à préciser)	€